



SUD Lutte de Classes éducation

166 cours Berriat - 38000 Grenoble

Tél. : 04 76 09 67 76 / 06 95 13 30 70

syndicat@sud-luttedeclasse-education.org

<https://sud-luttedeclasse-education.org>

19 novembre 2022

Communiqué de presse

Interdit de se présenter aux élections professionnelles : SUD Lutte de classes éducation, un syndicat pas comme les autres ?

Le 21 octobre, notre syndicat **SUD Lutte de Classes éducation** (anciennement SUD éducation académie de Grenoble) avait appris avec stupéfaction¹ que le ministère avait décidé que notre « candidature est jugée irrecevable à l'ensemble des scrutins » pour les prochaines élections professionnelles. Sachant que le vote doit se tenir du 1er au 8 décembre, la date approche. Cela est advenu alors même que le ministère avait reconnu début septembre notre droit à nous présenter aux élections professionnelles, après avoir validé que nous remplissions les critères pour candidater.

Devant ce verdict injuste, rappelons que les élections permettent non seulement de se faire connaître, mais d'être reconnu et d'obtenir les droits syndicaux qui en découlent. **Nous avons déposé un recours devant le tribunal administratif** lundi 24 octobre. Selon les textes, le tribunal administratif avait alors 15 jours pour se prononcer, ce qu'il n'a pas fait. Nos avocats ont dû se battre pour qu'une audience ait enfin lieu. Là encore, **les choses ne se sont pas déroulées selon les règles**, à nos dépens, puisque nous avons reçu le mémoire produit par le ministère de l'éducation nationale hors délais pour pouvoir y répondre par écrit.

Finalement, nous avons pu être entendus le 16 novembre, soit à seulement quinze jours de l'ouverture du vote, et **alors que nous avons été privés de communication aux personnels lors de la campagne électorale**. Les ruptures d'égalité sont ici flagrantes. Et le soir même du 16 novembre, **notre recours a été rejeté : le syndicat SUD Lutte de classes éducation ne peut donc pas se**

¹ Voir notre communiqué du 25 octobre, [Le ministère de l'éducation nationale interdit au dernier moment à SUD Lutte de classes éducation de se présenter aux élections professionnelles](#)

présenter aux élections professionnelles au motif qu'il n'est pas un syndicat de fonctionnaires car il syndique des « *retraité-es, chômeuses, chômeurs* » de l'éducation nationale. C'est un véritable scandale à double titre :

- cela n'a jamais posé problème, notamment pour notre syndicat qui se présente aux élections professionnelles depuis plus de vingt ans ;
- **surtout, la majeure partie des autres syndicats font de même et leur candidature aux élections n'a pas été empêchée pour autant.**

Dès lors pourquoi cette injustice criante ? Tout simplement car cela a été **demandé par notre ancienne fédération SUD éducation, qui a menacé le ministère et l'ensemble des rectorats de contentieux en cas d'acceptation par leurs services des listes SUD Lutte de classes éducation**. Fédération que nous avons pourtant contribué à créer en 1998 et au sein de laquelle nous avons milité jusqu'à ce que nous la quittions, contraints et forcés².

Nous demandons :

- **à être rétabli dans nos droits, de toute urgence, et que soit tenu compte des préjudices subis ;**
- **que cesse cette cabale contre notre syndicat, de la part de notre ancienne fédération à laquelle le ministère prête le flanc ;**
- **que cesse la discrimination de notre syndicat et que notre situation soit traitée en respectant le principe d'égalité de traitement.**

C'est aux personnels de l'Éducation nationale de choisir librement qui seront leurs représentants. Si ça n'est pas le cas, **les élections professionnelles n'auront pas de légitimité à se tenir. Nous entreprendrons toutes les démarches nécessaires pour faire valoir nos droits syndicaux.**

La défense des travailleuses/travailleurs face à toutes les tentatives de mise au pas est plus que jamais d'actualité.

Contacts :

- Anaïs Giordano : 06 95 13 30 70
- Pablo Guevara : 06 17 28 88 72

2 Voir notre communiqué [Quand SUD éducation se mue en SUD épuration](#)